



Loyers gratuit contre travaux

Par **dinosaure**, le **09/10/2010** à **13:18**

Bonjour,

je suis locataire d'un fond de commerce avec un appartement au dessus du commerce qui lui n'est pas compris dans le bail commercial.

en accord avec le propriétaire, je vais effectu  des travaux dans cette appartement contre des loyers gratuit. ma question est si c'est l gal.

Par **aliren27**, le **09/10/2010** à **15:12**

Bonjour,

oui, c'est l gal mais il faut le faire marquer sur le bail (exemple peinture et papier peint   refaire) contre xx euros de loyer gratuit. En cas de probl me vous  tes couvert.

Cordialement

Par **dinosaure**, le **09/10/2010**   **15:49**

merci pour votre r ponse, mais j'aimerais votre avis pour un gros probl me avec ma propri taire. j'ai achet  un fond de commerce avec un bail commercial en octobre 2005, (les dates sont importantes) avec un loyer de 472 euros, j'ai revendu en novembre 2006. dans l'acte de vente, il est not  que je serais garant solidaire des loyers impay s.

ayant des probl mes financier avec mon nouvelle acheteur (il devait me payer   credit) en

janvier 2007 j'ai telephoné a la proprietaire pour l'informer de mes déboires avec lui,et je lui est demandé,s'il payait ses loyers en temps et en heure,elle me repondit qu'elle n'avait pas de problème avec lui.

un an et demi plus tard,elle m'annonce que son locataire a mis la clef sous la porte en emportant le materiel ainsi que la license4(c'etait un bar)et qu'il n'a jamais payé de loyers,elle me reclame donc 20 mois de loyés en retard.

la premiere question que je lui est posé a ete pourquoi a t-elle attendu si longtemps pour reclamer ses loyers,elle me répondi qu'elle avait fait un accord avec lui pour des travaux sur l'appartement du dessus en contre partis de loyer gratuit,mais il lui a fallut un et demi pour s'apercevoir qu'il n'avait rien fait du tout.incroyable mais vrai,j'ai vraiment l'impression qu'elle me prend pour un c...,que faire.